



## Edito du Maire



Robert PERSONENI



Chères Courcelloises, chers Courcellois,

C'est avec un grand sens des responsabilités que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous m'avez accordée. Cette confiance m'engage pleinement.

Je mesure l'importance de la mission qui m'est confiée : servir notre commune, défendre ses intérêts et œuvrer, avec l'ensemble de l'équipe municipale, au bien-être de chacun.

Mon ambition, avec le conseil municipal, est de préparer l'avenir avec pragmatisme et esprit de rassemblement.

Notre action s'inscrit dans une démarche d'écoute, de proximité et de transparence.

Nous serons attentifs aux attentes de tous les habitants, dans un esprit de dialogue et de respect.

Ensemble, nous continuerons à faire de notre commune un lieu de vie agréable, solidaire et tourné vers l'avenir.

Je souhaite également saluer l'engagement de toutes celles et tous ceux qui, au quotidien, contribuent à la vitalité de notre village : tous les agents communaux, les bénévoles associatifs, les enseignants, les commerçants, ainsi que l'ensemble des habitants qui participent, chacun à leur manière, à la vie de notre commune.

Les défis qui nous attendent sont nombreux, mais je suis convaincu qu'ensemble, avec détermination et esprit collectif, nous saurons les relever.

Je vous assure de mon entière disponibilité et de mon engagement total au service de Courcelles-lès-Montbéliard et de tous ses habitants.



**Vous trouverez dans ce village infos :**

La nouvelle équipe, les permanences des élus, les travaux, les manifestations à venir, le rappel de certaines règles, ...

# LA NOUVELLE ÉQUIPE



Toute l'équipe, pleinement mobilisée et engagée, œuvre chaque jour pour répondre au mieux aux besoins de la commune, avec un objectif commun : être **“tous unis pour bien vivre à Courcelles-Lès-Montbéliard”**.

## Permanences des élus

Jours	Horaires	Élus
Lundi	14h00 à 18h00	Patrick PRUD'HAM
	14h00 à 18h00	Alain LEMOINE
Mardi	10h00 - 12h00	Céline OUDOT
	14h00 - 16h00	Céline OUDOT
Mercredi	09h00 - 12h00	Hakima KOCH
Jeudi	10h00 - 12h00	Jean-Louis CARRERE
	14h00 - 16h00	Abdessamad KADDOURI
	16h00 - 18h00	Jean-Louis CARRERE
Vendredi	09h00 à 12h00	Bernard MARTINA
	14h00 - 17h30	

LES ÉLUS SONT DISPONIBLES POUR VOUS RECEVOIR EN MAIRIE

# LES TRAVAUX



## Cimetière Communal

Afin de se conformer aux dispositions de la loi Labbé du 6 février 2014, qui encadre l'usage des produits phytosanitaires en zones non agricoles, la commune a réalisé des travaux dans le cimetière communal.

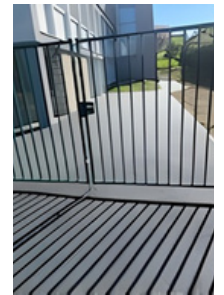


## Espace TOURET

Les travaux d'aménagement extérieur de l'espace Jean Touret se poursuivent.

Le parking est désormais terminé et les places sont bien délimitées.

À l'arrière, un portail ainsi que des escaliers ont été installés afin de sécuriser l'accès.



## La salle du STADE

La salle du stade de Courcelles a été repeinte.



# RAPPELS DES RÈGLES

“ JE REGRETTE D’AVOIR À RAPPELER QUELQUES RÈGLES SIMPLES DE BON VOISINAGE, QUI CONTRIBUENT AU BIEN-VIVRE ENSEMBLE ET À LA CONVIVIALITÉ DE NOTRE VILLAGE. ”

## Entretien des haies : un devoir de chacun pour la sécurité de tous

Afin de préserver la sécurité, la propreté et la qualité de vie dans notre commune, il est rappelé à tous les propriétaires et locataires qu’ils ont l’obligation d’entretenir régulièrement les haies, arbustes et arbres bordant leur propriété.

Les végétaux ne doivent **en aucun cas empiéter sur les trottoirs de notre commune**. Une haie insuffisamment entretenue peut gêner la circulation des piétons, et présenter un risque pour la sécurité de tous.

Conformément à la réglementation en vigueur, chaque riverain est tenu de tailler les plantations situées en limite de propriété afin qu’elles ne débordent pas sur la voie publique. Cette obligation s’applique tout au long de l’année, et plus particulièrement pendant les périodes de forte croissance de la végétation.

Nous invitons donc chacun à vérifier régulièrement l’état de ses haies et à procéder, si nécessaire, à leur élagage. En cas de défaut d’entretien, **la commune peut être amenée à mettre en demeure le propriétaire** concerné de réaliser les travaux nécessaires.

Avant d’en arriver à cet extrême nous nous permettrons, M. MARTINA, M. PRUD’HAM et moi-même de vous faire part de vive voix de la nécessité de **respecter la réglementation en vigueur**.

Nous vous remercions de votre compréhension, de votre civisme et de votre contribution à la sécurité ainsi qu’à l’embellissement de notre village.



# LES BEAUX JOURS ARRIVANT, VOICI UN PETIT RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION



## Extrait de l'arrêté préfectoral n°2005-1904-01841 sur le bruit

[...] pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

[...]

*(l'arrêté est disponible sur le site internet & en mairie)*



## Trottinettes électriques

Face à la recrudescence des comportements dangereux liés à l'usage des trottinettes sur les trottoirs, j'ai décidé de prendre des mesures fermes et immédiates.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le Maire est garant de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques. À ce titre, il m'appartient de **réglementer l'usage de l'espace public** afin de prévenir les accidents et de protéger les usagers les plus vulnérables.



De nombreux signalements font état de circulations à vive allure sur les trottoirs, mettant en **danger les piétons**, en particulier les enfants, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite.

Je rappelle également que la circulation des trottinettes électriques et tout autre engin de déplacement personnel (EDP) motorisé sont **strictement interdite** ceci conformément au **Code de la route** sur l'ensemble des trottoirs de la commune. Cette interdiction s'applique sans exception.

Les utilisateurs d'EDP sont tenus d'emprunter la chaussée ou les aménagements autorisés, dans le respect strict du code de la route.

Une **sensibilisation du Major de la gendarmerie de Bavans** sera prochainement effectuée dans notre groupe scolaire à ce sujet.

Je rappelle que le respect des règles de circulation est **une obligation**, et non une option. La sécurité de tous ne saurait être compromise par de mauvais comportements. Je compte sur le sens des responsabilités de chacun pour appliquer sans réserve cette décision.

# DERNIÈREMENT À COURCELLES

## Atelier “Comme au resto” au péricolaire

Animation “Comme au Resto” au péricolaire avec la Cuisine de Villersexel.

Les cuisiniers de la cuisine de Villersexel se sont déplacés jusqu’au péricolaire pour proposer un menu spécial “servi à l’assiette” aux enfants le 23 avril pendant le temps de midi.



## Réalisation de la **Marianne** par les élèves du lycée technique Luxembourg de Vesoul



Les élèves de terminale en chaudronnerie industrielle du lycée technique Luxembourg de Vesoul ont réalisé une Marianne en fer afin qu’elle soit exposée à l’espace TOURET.



## Retour sur le **Carnaval** Courcellois

Cette année, nous avons embarqué pour un voyage... direction l’espace.

Un immense merci à tous les bénévoles pour leur participation à cet événement.

Malgré la pluie, vous avez été nombreux à répondre présents et on vous en remercie.



# DERNIÈREMENT À COURCELLES

## Soirée **Karaoke**

Vous avez été nombreux à participer à la **deuxième édition du Karaoke** de Courcelles.

Petits et grands, voix assurées ou plus hésitantes, tous ont chanté, partagé un moment convivial autour d'un repas et pleinement profité de la soirée.



## Les **20 ans** de la boucherie traiteur **BONNET**

Reprise en janvier 2016 par Monsieur et Madame BONNET, animés par la passion du métier, la boucherie célèbre cette année ses **20 ans d'existence**.

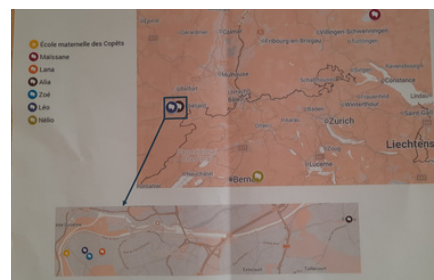
Pour marquer cet anniversaire, une journée conviviale a été organisée le 25 avril 2026 afin de permettre aux habitants de découvrir les lieux et les coulisses de l'activité.



## Remise prix "**lâcher des ballons**"

Cette année le lâcher de ballons a porté ses fruits. Le plus loin étant arrivé en Allemagne.

L'école et la mairie ont récompensé les enfants qui ont eu un retour de leur ballon.



## Opération "**Village Propre**"

Le samedi 25 avril 2026, dès 9h30, une **trentaine de bénévoles** – petits et grands – se sont retrouvés devant la mairie, armés de gants, sacs poubelle et pinces, pour une matinée placée sous le signe de l'environnement et de la convivialité.

**Un grand merci à tous les participant(e)s pour leur engagement.**



# JEUNESSE : INFOS & OPPORTUNITÉS

## Les Emplois Jeunes

Comme chaque année, la commune recrutera, entre le 22 juin et le 30 août 2026, deux jeunes Courcellois, sur une période de 2 fois 5 semaines, pour des emplois saisonniers au sein des **services techniques**.

Si vous êtes âgé(e) de 18 à 25 ans, vous pouvez déposer votre candidature en mairie **jusqu'au 30 mai**, ou l'envoyer par mail à :

[courcelleslesmontbeliard@wanadoo.fr](mailto:courcelleslesmontbeliard@wanadoo.fr)



COURCELLES-LES-MONTBELIARD

# CONSEIL des jeunes

Tu as entre 11 et 18 ans?  
Tu as plein d'idées qui fusent?  
Envie de faire bouger Courcelles?

**REJOINS LE CJC!**  
Conseil des Jeunes de Courcelles

**FAIS ENTENDRE TA VOIX**  
Représente les jeunes et participe aux décisions qui concernent TA génération

**PROPOSE DES ACTIONS**  
Pour des projets qui te tiennent à cœur (*sport, culture, loisirs, social, ...*)

**DONNE TON AVIS**  
Sur la vie locale et les projets de la commune

**Ta voix compte,  
Ensemble, faisons bouger Courcelles !**

INFORMATIONS :  
[courcelleslesmontbeliard@wanadoo.fr](mailto:courcelleslesmontbeliard@wanadoo.fr)  
03.81.98.18.53  
[www.courcelles-les-montbeliard.fr](http://www.courcelles-les-montbeliard.fr)

## Le Conseil des Jeunes de Courcelles (CJC)

Nous allons créer un Conseil des Jeunes afin d'accompagner, d'informer et de mettre en place des actions par et pour les jeunes de la commune.

# ZOOM SUR NOTRE COMMERCE LOCAL

À l'honneur pour ce premier format :

## Monsieur & Madame BONNET

### 1. Pouvez-vous vous présenter en quelques mots et nous raconter comment vous êtes devenu boucher ?

Nous sommes Emilie et Jean-Marc BONNET respectivement 44 et 46 ans et l'histoire de la boucherie a commencé de façon assez inattendue. En 2005, nous étions venus à la boucherie Masson pour réserver notre repas de mariage. À la fin du rendez-vous, la discussion s'est orientée sur une éventuelle reprise de la boutique. Deux jours plus tard, nous revenions pour confirmer le mariage... et la reprise de l'entreprise ! Nous avons ainsi démarré cette belle aventure le 1er janvier 2006.

## Les 20 ans de la boucherie traiteur BONNET

### 2. Votre boucherie a fêté ses 20 ans : qu'est-ce qui vous rend le plus fier dans ce parcours ?

Ce dont nous sommes le plus fier, c'est la confiance que les habitants nous accordent depuis toutes ces années. Voir plusieurs générations de clients franchir la porte de la boutique est une vraie satisfaction. Nous sommes aussi fier d'avoir su garder l'esprit artisanal et la qualité et ce grâce à une équipe solide et expérimentée.

### 3. Qu'est-ce qui fait la particularité de votre boucherie par rapport à d'autres ?

Nous privilégions avant tout la qualité, le conseil personnalisé et la proximité avec nos clients. Nous travaillons avec sérieux, dans le respect des produits et des traditions.

### 4. Avez-vous un produit "coup de cœur" ou une spécialité à recommander aux habitants de notre commune ?

Je recommande particulièrement nos préparations maison, qui rencontrent toujours beaucoup de succès. Selon la saison, nos saucisses artisanales, marinades ou plats préparés plaisent énormément. Ce sont des produits faits avec soin et appréciés des habitués.

### 5. Un mot pour les habitants du village ou un message que vous aimeriez leur faire passer ?

Nous tenons à remercier sincèrement tous les habitants pour leur fidélité et leur confiance depuis 20 ans. C'est grâce à eux que l'aventure continue. Nous ferons toujours le maximum pour continuer à bien vous servir.



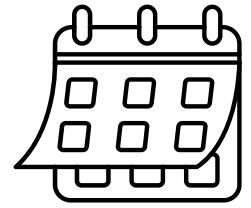
# CALENDRIER

**08 mai** Commémoration Patriotique


**29 mai** Fête des Voisins

**02 juin** Fête des Mères

**13 juin** Fête de l'École et du Village



## Nouveauté

Rejoignez nous sur Instagram :  
 [@courcelleslesmontbeliard](https://www.instagram.com/courcelleslesmontbeliard)



**courcelleslesmontbeliard**   
Mairie CLM  
1 publication 26 followers 11 suivi(e)s  
Page officielle de votre mairie  
Infos, acts & événements  
Restez connecté à la vie locale  
[www.courcelles-les-montbeliard.fr](http://www.courcelles-les-montbeliard.fr) et 1 de plus

### HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI : 14H-18H  
MARDI : 9H-12H ET 14H-18H  
MERCREDI : 9H-12H  
JEUDI : 9H-12H ET 14H-18H  
VENDREDI : 9H-12H ET 14H-17H30

**COURRIEL** : [COURCELLESLESMONTBELIARD@WANADOO.FR](mailto:COURCELLESLESMONTBELIARD@WANADOO.FR)

**TÉL** : 03 81 98 18 53

## Diffusion du Village Info

Dans un objectif à la fois écologique et économique, merci de nous envoyer un mail à l'adresse de la mairie (inscrite en bas de page) afin de recevoir le **Village Info** par mail plutôt qu'en papier.

Mairie de Courcelles-Lès-Montbéliard   
[courcelleslesmontbeliard](https://www.instagram.com/courcelleslesmontbeliard)   
[www.courcelles-les-montbeliard.fr](http://www.courcelles-les-montbeliard.fr) 